

University of Richmond

UR Scholarship Repository

Honors Theses

Student Research

2014

Prendre ses responsabilités : l'évolution d'une phrase l'évolution du discours de la politique étrangère française 2003-2013

Emily Shuman
University of Richmond

Follow this and additional works at: <https://scholarship.richmond.edu/honors-theses>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Shuman, Emily, "Prendre ses responsabilités : l'évolution d'une phrase l'évolution du discours de la politique étrangère française 2003-2013" (2014). *Honors Theses*. 899.
<https://scholarship.richmond.edu/honors-theses/899>

This Thesis is brought to you for free and open access by the Student Research at UR Scholarship Repository. It has been accepted for inclusion in Honors Theses by an authorized administrator of UR Scholarship Repository. For more information, please contact scholarshiprepository@richmond.edu.

« Prendre ses responsabilités »

L'évolution d'une phrase

L'évolution du discours de la politique étrangère française

2003-2013

Par : Emily Shuman

French Honors Thesis

Department of Modern Literatures and Cultures

University of Richmond

Advisor :

Dr. Olivier Delers

April 28, 2014

« La France, bien entendu, joue un rôle considérable dans cette vaste évolution, en raison, tout d'abord des positions que sa politique, son économie, sa culture, sa force, lui avaient fait acquérir dans les 5 parties du monde. Et puis surtout, à cause de son génie, du caractère de son génie, qui fait d'elle, de tout temps, un champion et un ferment de la libération humaine »

- Général Charles de Gaulle, Conférence de Presse le 31 janvier 1964

En prononçant ces mots, le Général Charles de Gaulle a énoncé les principes et les valeurs qui unissaient son pays. La France conçoit l'État d'une certaine manière, celle de l'expression d'un choix politique, une mobilisation, souvent en défense des valeurs républicaines. Par ailleurs, le discours dominant de la France est le suivant : la France représente une puissance mondiale qui devrait jouer un grand rôle sur la scène internationale (Larsen 88). Ce discours motive la notion que la France doit promouvoir de grands projets et doit jouer un rôle éminent dans les grands événements mondiaux. Ce sont les principes nationaux qui se projettent sur la scène internationale, de telle manière que la politique étrangère devient la manière dont le pays démontre son caractère. Les principes directeurs de la politique étrangère française se fondent sur la croyance en une Europe forte sous la direction de la France et une préférence pour le multilatéralisme avec l'Union Européenne et les Nations Unies comme véhicules privilégiés. Historiquement cet accent sur l'Union Européenne et les Nations Unies est conçu comme un contrepoids à la puissance des États-Unis ou une importance parallèle d'une influence indépendante française. Par ailleurs, la politique étrangère française est attribuée à une certaine mission civilisatrice basée sur les valeurs de la Révolution. Ces principes directeurs se mélangent sous l'importance perçue d'une extension globale fondée sur des relations avec les anciennes colonies (Bratberg 335). On dirait que ces principes directeurs créent une sorte de

constante ou une certaine stabilisation de la politique étrangère. En revanche, les transformations globales et les situations diverses qui se présentent sur la scène géopolitique donnent à ces principes de nouvelles interprétations, ce qui contribue à une certaine division de la politique étrangère.

Pour revenir au discours de de Gaulle, sa conception de son propre rôle et du rôle de son pays sur la scène internationale se manifestent à travers son langage. Les mots qu'il a prononcés reflètent l'idéologie française et la manière dont la France perçoit sa propre identité. La prononciation d'un discours représente plus qu'une intégration des mots et la formulation des phrases. Un discours, dès qu'il est énoncé, encadre une idée et un idéal qui forment le langage-même qui construit la totalité du discours. Puisque le langage d'un discours reflète une idée, ce discours est le produit d'une culture ou d'une idéologie dirigeante. C'est-à-dire qu'il existe un sens promulgué dans le langage et la stylistique d'une rhétorique qui se forme à travers le discours et ceux qui le précèdent. Il est évident que le langage articulé dans un discours est chargé de sens politique et culturel. C'est la raison pour laquelle l'analyse d'un discours se prête aux interprétations de la politique étrangère et la manière dont un État projette ses intérêts. Il est donc très important de traiter le langage d'un discours pour arriver à une analyse plus approfondie des principes de la politique étrangère qu'il exprime.

Je traite la question du rôle du discours dans la politique étrangère française. Il convient d'examiner la manière dont le discours construit une réalité sociale dans le domaine de la politique étrangère. L'analyse du discours permet d'approfondir comment la France négocie sa position politique et sociale sur la scène internationale. Par conséquent, le but de ce projet est de suivre les formations discursives de la politique étrangère française qui soulignent les décisions prises pendant la crise irakienne de 2003, l'opération en Libye de 2011 et l'intervention militaire

au Mali de 2013 pour enquêter sur la possibilité d'un changement ou d'une évolution de formation discursive pendant les dernières dix années de la politique étrangère française. Je soutiens qu'il existe un changement de formation discursive entre la politique étrangère française de la crise irakienne de 2003 et les opérations en Libye et au Mali, en 2011 et 2013. Ces formations discursives différentes sont caractérisées par l'esprit de responsabilité d'une France qui s'adapte. Plus précisément, il existe un champ discursif éminent fondé autour de la manière dont la France exprime la notion de sa responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale. Au sein de ce champ discursif, on établit des divisions linguistiques qui représentent un changement de formation discursive dans la politique étrangère. Notamment, il y a un changement des principes entre la première formation discursive, celle de la position de la France en tant que pays d'influence, de prudence et de diplomatie et la deuxième formation discursive, celle d'une France prête à agir pour défendre ses valeurs universelles et pour se distinguer sur la scène internationale avec le soutien régional et stratégique. Cette première formation discursive se base sur la notion d'une responsabilité diplomatique de la France de maintenir les valeurs et l'intégrité de la communauté internationale et des organismes multilatéraux. En revanche, la deuxième formation discursive marque une métamorphose vers la responsabilité d'agir et de transformer stratégiquement le concept du soutien de la communauté internationale pour atteindre un but spécifique. Cette division représente non seulement une réorientation géopolitique, mais une réorganisation fondamentale du sens d'un discours qui se trouve en conflit.

Le concept de l'analyse du discours dans la politique étrangère a été introduit récemment dans le domaine de la recherche.¹ Ce genre analytique se préoccupe notamment du rôle des idées

¹ L'analyse cognitive de la politique étrangère, qui examine le processus de décision et l'encadrement métaphorique s'est manifestée dans les années 50 (Flanik). L'analyse discursive critique, qui examine un rapport dialectique entre

collectives et de l'individu dans la politique étrangère, plus précisément la juxtaposition entre l'agent et la structure. Dans l'analyse de la politique étrangère, il est crucial de noter l'importance des idées collectives en termes de justification et de formation de la politique. Il est devenu très prédominant de définir un État en comparaison au monde externe (Bratberg 328). La théorie du constructivisme social joue un grand rôle dans l'analyse de la politique étrangère, en constatant que les idées influencent l'identité politique et la prise de décision par la définition d'une certaine capacité d'action. En effet, je soutiens que l'analyse du discours joue un rôle central dans l'analyse de la politique étrangère et des idées collectives d'un pays. Plus précisément, un certain discours qui se présente dans une politique étrangère est une représentation linguistique et symbolique de cette politique. D'autre part, ce discours reflète la politique étrangère et les valeurs tenues par un État qui définissent la capacité d'action dans une situation politique. C'est-à-dire que les principes directeurs qui guident une politique étrangère se manifestent dans le discours. Plus important encore, une analyse du discours au sujet de la politique étrangère démontre les valeurs qui soutiennent une politique étrangère et construisent un cadre dans lequel cette politique se forme. Sur l'échelle sociale, un discours encadre un facteur structurel domestique qui influence la politique étrangère, de sorte que le discours forme le contexte des intérêts nationaux et représente le moyen à travers lequel l'État articule ses intérêts (Larsen 22). Il convient maintenant d'analyser la théorie de l'analyse critique du discours, qui examine le rapport dialectique entre le discours et la société. Selon cette théorie, le discours reste représentatif mais assimile en même temps des aspects de la vie sociale. Le discours se lie aux autres pratiques sociales pour construire une représentation des aspects du

le discours et la société, a été établi dans les années 80, notamment par le travail de Fairclough, Wodak et Teun van Dijk (Banta). La théorie du constructivisme, qui traite du rôle de la conscience humaine dans la vie sociale et qui constate que le rapport entre l'agent et la structure est co-constituitif, s'est constituée aux années 90 (Flanik).

monde social (Fairclough)². Il est évident que le discours d'une politique étrangère souligne la vision du monde, ou le mode de pensée d'un moment spécifique. L'analyse du discours est donc indispensable puisqu'elle indique les principes et les esprits d'une période de sorte que le discours lui-même en représente les modes de pensées.

L'analyse des structures linguistiques d'un discours nécessite l'évocation de la théorie de Michel Foucault. Foucault donne naissance au concept de ces ensembles de modes de pensées et visions du monde. Foucault parle de la notion d'épistème, une période de l'histoire qui est organisée autour d'une certaine vision du monde. Selon la théorie de Foucault, les principes qui structurent ces ensembles représentent des formations discursives. En outre, une formation discursive « resserre tous les phénomènes autour d'un centre unique – principe, signification, esprit, vision du monde, forme d'ensemble ; une histoire générale déploierait au contraire l'espace d'une dispersion » (Foucault 19). Ces formations discursives impliquent une régularité qui peut être définie, ou un thème particulier qui se présente dans l'histoire. Dans ce sens, un discours articule une instance particulière historique d'une formation discursive. C'est-à-dire que l'analyse d'une formation discursive se lie à l'analyse du discours. Je considère que la théorie de Foucault et la notion de formations discursives jouent un rôle intégral dans l'analyse du discours de la politique étrangère. Les structures linguistiques et le langage articulé dans un seul discours démontrent la formation discursive à laquelle un discours appartient. En outre, le discours d'une politique étrangère reflète un certain esprit ou principe politique tenu par un État.

En revanche, il faut soutenir que l'identité d'un discours n'est jamais sûre, qu'un discours n'est pas indépendant. Il est donc possible qu'un discours se trouve en conflit avec un autre dans

² La théorie de l'analyse critique du discours s'oppose à la théorie poststructuraliste dans le domaine des relations internationales. Cette théorie se base sur le principe que le discours s'assimile aux aspects de la vie sociale mais ne leur est pas réductible. La théorie de l'analyse critique du discours affirme qu'il faut préciser la trace temporelle des sites de la production discursive et les pratiques sociales qui les précèdent ou les suivent.

un certain champ discursif. Ce conflit du sens menace l'identité d'un discours, de sorte que cette menace est toujours présente. Il est clair qu'aucun discours ne possède la capacité de dominer une société, ce qui est la raison pour laquelle il faut examiner les situations et les contextes d'un discours particulier (Larsen 17). Les situations et les contextes d'un discours sont très importants puisque le sens du langage et la signification d'un discours se transforment en réponse à ces conflits linguistiques. Même si l'identité d'un discours se trouve toujours en transformation, un discours peut trouver ses racines dans les principes préexistants. La métamorphose d'un discours se présente selon un certain arbre de dérivation qui comprend les principes gouvernants d'un discours et sa transformation jusqu'aux situations les plus concrètes. Il est nécessaire de déterminer les racines de cet arbre de dérivation puisqu'elles symbolisent les concepts centraux et les déclarations gouvernantes d'une politique étrangère. Dans ce travail, je propose que ce soient les racines d'un arbre de dérivation qui représentent les principes directeurs d'une politique étrangère. D'ailleurs, on suit l'écoulement d'un discours, qui est issu de ces principes directeurs, jusqu'aux contextes spécifiques, où le discours prend un sens adapté. En examinant la transformation de ces discours, on arrive à établir les cadres qui engendrent ces adaptations contextuelles et à déterminer la manière dont ces déclarations gouvernantes se manifestent. En se mettant à analyser un discours, il est impératif de formuler un arbre de dérivation pour aider à examiner les divisions dans le discours qui représentent les formations discursives. En effet, en revenant au sens politique, l'établissement des règles et divisions dans le discours permet de déterminer la possibilité de l'existence des multiples formations discursives dans la politique étrangère.

Depuis l'ère du Général Charles de Gaulle, la France se préoccupe de la notion de sa grandeur et de son rang sur la scène internationale. Ces deux concepts fondent la base d'un arbre

de dérivation de la politique étrangère française. Chaque discours prononcé au sujet de la politique étrangère, même dans les instances les plus contemporaines, prend ses racines dans les notions de la grandeur et du rang. Il est donc impératif d'approfondir l'histoire de la politique étrangère française pour déterminer comment le discours reflète un changement des principes ou de vision du monde. En dépit des changements géopolitiques aux qui s'est suivi le début de la 5ème République, la France contemporaine continue de se préoccuper de « la promotion perpétuelle d'une grandeur nationale et la poursuite incessante d'un rang mondial élevé qui était autrefois automatique » (Treacher 2, ma traduction de l'anglais.)

D'autre part, la politique étrangère française se base notamment sur la quête des intérêts nationaux dans un système mondial d'États et d'alliances régionales concurrentielles. La philosophie de de Gaulle persiste toujours, ce qui met en valeur l'importance des États-nations organisés dans une hiérarchie avec la France dans un rôle éminent. Or, la France est reconnue en tant que puissance moyenne sur la scène internationale. C'est-à-dire que même si elle n'occupe pas le rôle de superpuissance, la France exerce une grande influence sur la scène internationale et fournit une sorte de stabilisation de l'ordre global. Par conséquent, la manière dont la France négocie ce statut de puissance moyenne avec la poursuite de ses intérêts nationaux est devenue un sujet éminent de la recherche en sciences politiques. Malgré ce statut, la France cherche toujours à occuper un rôle fort dans la communauté internationale et reste fière de sa capacité de prendre l'initiative sur plusieurs projets internationaux. La recherche continuelle de moyens pour projeter ses ambitions sur l'échelle internationale crée un contraste fascinant entre le pouvoir actuel de la France et le statut mondial qu'elle cherche à atteindre. Pourtant, la diversification des moyens employés par la France pour projeter ses ambitions démontre la transformation des principes et des structures intégrales des formations discursives. Il est donc très important de

relever comment l'État français manifeste son ambition internationale et la manière dont la France énonce ses intérêts pour indiquer un changement fondamental dans le discours.

Il est important de noter que la puissance internationale de la France se base historiquement sur son influence diplomatique en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et son rapport avec ses anciennes colonies. Dans le monde politique d'aujourd'hui, la France s'adapte à son statut de puissance moyenne, en utilisant de multiples stratégies pour exercer toujours cette puissance historique. Ces stratégies et la manière dont elles sont présentées dans le discours représentent des formations discursives. L'adaptation des stratégies indique la façon dont l'État français conçoit sa position sur la scène internationale et sa vision du monde. Il est donc possible de déterminer le changement de formation discursive en suivant l'adaptation du discours et l'articulation linguistique des stratégies politiques. Le fond de cette thèse est la question de déterminer la façon dont ces principes, ces valeurs et ces attitudes fondatrices de la politique étrangère française se révèlent dans le discours.

En créant un arbre de dérivation de la politique étrangère française, il est évident que les événements discursifs sont marqués par les principes et les valeurs fondamentales de l'État français. Selon Foucault, « le champ des événements discursifs en revanche est l'ensemble toujours fini et actuellement limité de seules séquences linguistiques qui ont été formulées » (39). Les limitations de ces séquences linguistiques ouvrent le débat : « selon quelles règles tel énoncé a-t-il été construit, et par conséquent selon quelles règles d'autres énoncés semblables pourraient-ils être construits ? » (Foucault 39). Puisqu'un discours ne se développe pas de rien, il est le résultat d'une construction de règles qui doivent être connues et dont les justifications doivent être examinées. Il faut définir dans quelles conditions certaines de ces règles et justifications sont légitimes. Je considère que les divisions de l'arbre de dérivation distinguent les

règles et les limitations qui guident les événements discursifs. C'est-à-dire que les principes directeurs de la politique étrangère et leurs adaptations créent les conditions auxquelles les éléments d'une répartition discursive sont soumis. « Les règles de formations sont les conditions de l'existence (mais aussi de la coexistence, le maintien, la modification et disparition) dans une répartition discursive donnée » (Foucault 53). Donc, ces conditions formées par les principes directeurs de la politique française guident le discours d'une formation discursive. Dès qu'il y a un changement des conditions ou une transformation vers un nouveau principe politique, il existe un changement de formation discursive dans la politique étrangère française. En analysant le discours dans trois cas spécifiques : la crise irakienne de 2003 et les opérations en Libye et au Mali, en 2011 et 2013, je suis arrivée à distinguer un changement de formation discursive entre la crise irakienne de 2003 et les opérations militaires en Libye et au Mali.

« Nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience » : le discours de la crise irakienne

Face à une crise diplomatique et une proposition de guerre contre le régime de Saddam Hussein de la part des États-Unis en 2003, la France a réagi en proclamant sa position éminente au sein des Nations Unies. L'action diplomatique française pendant la crise irakienne met en avant la préférence française pour le multilatéralisme. C'est-à-dire que la vision française du monde est celle d'un monde multipolaire. La recherche d'un monde multipolaire qui comprend de multiples puissances éminentes permet à la France de préserver une sphère d'initiative parmi les organismes multilatéraux, notamment l'Union Européenne et les Nations Unies (Bowen). En revanche, la France proclame une certaine universalité de sa politique et de sa conception du monde, ce qui se manifeste dans sa position en tant que champion de l'unanimité aux Nations

Unies. D'autre part, cette universalité sert à augmenter l'influence globale française. En d'autres termes, « la France est le seul pays qui veut exprimer sa politique étrangère en termes universels et logiques tout en aspirant à jouer un rôle mondial » (Aldrich & Connell 14, ma traduction de l'anglais). La crise irakienne représente un cas fascinant de la politique étrangère française et la manière dont l'État positionne ses propres intérêts au sein d'un organisme multilatéral.

Les discours prononcés par les représentants de l'État français aux Nations Unies pendant la crise irakienne comprennent plusieurs éléments linguistiques récurrents qui encadrent les principes de la politique étrangère française à cette époque et servent à faire avancer les intérêts de l'État. Aux premiers moments de la crise, la France a pris l'initiative de la résolution 1441, qui a promulgué le désir des Nations Unies d'adopter une démarche en deux temps pour le désarmement de l'Irak. Par conséquent, la résolution 1441 s'intègre dans les discours français sur la crise irakienne en tant que base de légitimité. La politique étrangère française met en valeur les organismes multilatéraux, ceux qui encadrent la légitimité et donc amplifient l'influence et le pouvoir de la France. En suivant ce grand principe, la résolution 1441 prend un rôle plutôt symbolique. En devenant une représentation des principes et des valeurs de la politique étrangère française, la résolution 1441 dépasse son sens concret et sert de base figurative et symbolique pour la légitimité française.

Il est évident que les discours sur la crise irakienne se réfèrent constamment à la résolution 1441. Le discours ne se base pas sur la résolution en tant que document officiel des Nations Unies, mais l'affirmation de la résolution 1441 elle-même atteint un statut de véhicule dynamique qui provoque l'action dans le discours. Il est impératif que j'évoque la théorie sur l'acte de parole de J.L. Austin pour analyser la force active des mots dans le discours. Austin parle de « performative sentence » qui souligne que l'énoncé d'une phrase est l'interprétation

d'une action elle-même. Donc l'action est l'objet d'une déclaration (Austin, ma traduction de l'anglais). Prenons le contexte des Nations Unies, les déclarations prononcées prennent la force d'une action diplomatique, soit l'adoption d'une résolution, soit le rejet d'une résolution. Dans ce sens-là, l'énoncé de la résolution 1441, qui a imposé une démarche en deux temps pour le désarmement de l'Irak et a évité le recours automatique à la force, fonctionne pour légitimer et justifier la prise de position de la France. C'est-à-dire qu'en prononçant les mots « résolution 1441 », les représentants légitiment leur action diplomatique. Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a joué un rôle central pendant la crise irakienne. Ses discours au Conseil de Sécurité évoquent constamment la résolution 1441 conformément à ses propositions. Dans un discours au Conseil de Sécurité le 14 février 2003, de Villepin soutient que ses propositions « s'inscrivent dans le cadre de la résolution 1441 et ne nécessitent par conséquent aucune nouvelle résolution du Conseil. » L'énoncé de ce discours défend la légitimité de la résolution 1441 et par conséquent la position française dans le débat. D'autre part, cette déclaration sert à éliminer les critiques de toutes les propositions françaises, en s'imbriquant dans la résolution adoptée. Plus précisément, l'acte de ce discours est celui de dénoncer la nécessité de légitimer une nouvelle proposition française en créant une légitimité perpétuelle basée sur la résolution 1441. Ce discours représente l'acte illocutoire d'Austin, notamment la déclaration qui amène la situation qu'elle affirme (*How to Do Things With Words*).

De Villepin évoque la résolution 1441 encore une fois dans une déclaration à Paris le 17 mars 2003. Il insiste que « la France a été, depuis l'origine, l'un des principaux artisans de l'unité de la communauté internationale, qui a conduit à l'adoption de la résolution 1441 à l'unanimité. » Selon cette déclaration, l'adoption de la résolution 1441 encadre l'unité des Nations Unies et la communauté internationale. La structure parallèle de la phrase de de Villepin

renforce le rôle intégral de la France, d'une part dans l'unité de la communauté internationale depuis l'origine, d'autre part en prenant l'initiative de la résolution 1441 qui a été adoptée à l'unanimité. La référence à la résolution 1441 sert à unifier la communauté internationale autour de la France. La déclaration de de Villepin met en valeur la préférence française pour l'unité de la communauté internationale et plus précisément, le rôle autonome de la France en tant que champion des intérêts de la communauté internationale. Il est important de noter comment le discours français construit un sens d'unité et de multilatéralisme. Il est crucial de mettre en valeur le choix de pronoms dans le discours français de la crise irakienne. Une particularité importante du discours est l'utilisation du « nous royal » de la part de la France. En articulant ses propositions sous le pronom « nous, » la France se nomme le porte-parole des intérêts de la communauté internationale. Ce nous royal unifie donc la communauté nationale sous la direction de la France. De Villepin démontre cette direction française en déclarant, « en adoptant à l'unanimité la résolution 1441, nous avons collectivement marqué notre accord avec la démarche en deux temps proposée par la France » (de Villepin « Discours prononcé à l'ONU »). Son choix de pronom suggère qu'il dépasse son rôle en tant que ministre des affaires étrangères en s'identifiant avec la communauté internationale en totalité. En revanche, la mise en valeur du soutien collectif de la démarche en deux temps accorde cette unanimité et légitimité directement avec la France. D'autre part, la référence constante à la communauté internationale et aux alliés spécifiques, y compris « nos amis russes » construisent une image de multilatéralisme qui se manifeste dans le langage. C'est-à-dire que la rhétorique française amplifie la justification de ces actions en s'alignant inextricablement à la totalité de la communauté internationale. Plus précisément, l'utilisation de sujets multiples dans l'affirmation des propositions françaises

engendrent l'image de multilatéralisme au niveau discursif. La préférence française de l'action multilatérale se manifeste donc même dans le langage du discours.

Un pilier crucial de la politique étrangère française pendant la crise irakienne se construit autour de la primauté des Nations Unies et de la vision d'un monde multipolaire. Le discours français forme une division binaire entre la vision du monde française et la voie unilatérale que la France associe aux États-Unis. De Villepin constate lui-même que « le choix est bien entre deux visions du monde » (« Réunion du Conseil de sécurité »). Cette opposition idéologique imprègne le discours français, de façon que la France aligne sa propre vision du monde avec la moralité et la légitimité des Nations Unies. Cette association linguistique avec les Nations Unies augmente la moralité de l'État français et donc donne une valorisation de toutes actions qui renforcent la vision du monde française. La France crée une image d'elle-même qui incarne des valeurs honorables, y compris la fidélité qui est évoquée dans une structure parallèle par de Villepin et Chirac. De Villepin exige que « fidèle à ses convictions, la France réaffirme qu'en tout état de cause, les Nations Unies, seules dépositaires de la légitimité internationale, doivent jouer un rôle central dans le règlement de la crise irakienne » (« Déclaration du ministre des affaires étrangères »). Il affirme la primauté des Nations Unies dans cette crise internationale en identifiant la conviction française avec la légitimité internationale apportée par les Nations Unies. En d'autres termes, l'image de la France « fidèle » à cette haute source de la légitimité correspond à une certaine moralité de la vision du monde française. Parallèlement, Chirac évoque l'idée de rester « fidèle à l'esprit de la Charte des Nations Unies, qui est notre loi commune » (« Déclaration sur l'Irak »). Le discours de Chirac met en valeur l'idéologie incarnée par les Nations Unies, qui prend un rôle spirituel symbolisé par la Charte de sa conception. La fidélité française vis-à-vis de cette loi commune et cette idéologie morale renforce l'honorabilité

de sa conception du monde. Il est important de mettre en avant le discours spirituel et moral français qui donne naissance à une représentation quasi-religieuse, quasi-sacrée des Nations Unies. De Villepin glorifie, « dans ce temple des Nations Unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. » (« Discours prononcé à l'ONU »). Le mot « temple » décrit une image sacrée des Nations Unies qui fait du discours français presque une doctrine religieuse. Par ailleurs, l'utilisation du « nous royal » affirme le rôle de la communauté internationale, notamment la France, en tant que gardien de cette source suprême de légitimité morale. D'autre part, ce discours religieux amplifie la division idéologique entre la France et la vision unilatérale des États-Unis, en en faisant une division entre le bon et le mauvais, le moral et l'immoral. C'est-à-dire que la vision qui vénère les Nations Unies en tant que source de légitimité adopte une certaine valorisation idéologique alors que la rupture ou la division avec cet esprit implique l'immoralité, presque l'hérésie.

L'opposition binaire dans le discours se voit dans une vision entre la voie pacifique et la voie de la guerre. Dans ce contexte, la France se met en position de prudence et de proposition qui s'oppose à la voie de l'action. Le langage qui caractérise le discours français encadre cette prudence avec beaucoup de modificateurs et références aux options multiples. Il est impératif de souligner le rôle du langage modifié créant une distance linguistique entre la position française et le « recours à la force, » ce qui suggère que cette option ne soit pas tout-à-fait viable pour la France. De Villepin évite cette conviction guerrière dans sa proposition de la démarche en deux temps de la France, « le choix du désarmement par la voie des inspections et, en cas d'échec de cette stratégie, l'examen par le Conseil de Sécurité de toutes les options, y compris celle du recours à la force » (« Discours prononcé à l'ONU »). Cette phrase est marquée par un manque d'action directe et un langage modifié par des réservations et des limitations ainsi que le sujet de

la France qui est complètement séparée d'un éventuel recours à la force. En outre, cette opposition entre la voie pacifique et la voie de la guerre met en avant les lourdes conséquences de la guerre et l'image d'une rupture. De Villepin présage les conséquences de cette division sur la scène internationale ainsi qu'une guerre qui va « aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme » (« Discours prononcé à l'ONU »). Ce discours d'un affrontement des cultures renvoie à la division idéologique entre le temple des Nations Unies et une vision du monde unilatérale. Par ailleurs, ce discours d'affrontement des cultures forme une dichotomie entre la France qui est consciente des conséquences de la guerre et la politique américaine néo-conservatrice et chrétienne qui ne rend pas compte des conséquences d'une guerre qui ressemble à une attaque de l'Islam. L'évocation d'une fracture culturelle renforce le rôle de la France en tant que gardien de l'idéal des Nations Unies et par conséquent, la compréhension culturelle et diplomatique. D'un autre côté, ce discours d'un affrontement culturel aligne la voie unilatérale des États-Unis avec la rupture culturelle et une idéologie qui rejette la légitimité morale des Nations Unies.

Le discours de la crise irakienne se base sur une formation discursive particulière. En revanche, l'analyse d'une formation discursive met en question l'identité ou le sens même d'une phrase spécifique. Le discours de cette crise fournit un champ discursif où la signification de la phrase « prendre ses responsabilités » se trouve en conflit. Le résultat de ce conflit identifie une certaine formation discursive. Par ailleurs, la manière dont la France perçoit sa responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale construit le champ discursif qui permet l'analyse d'une transformation par la suite de formation discursive. Par ailleurs, la notion de responsabilité prise par la France pendant la crise irakienne souligne ses actions et ses propositions pendant le processus diplomatique. Éviter un affrontement des cultures constitue principalement l'esprit de

responsabilité tel que « l'usage de la force risque d'attiser les rancœurs et les haines, d'alimenter un choc des identités, un affrontement des cultures que l'une des responsabilités premières de notre génération est précisément d'éviter » (« Réunion – situation en Iraq »). Le discours de Villepin met en valeur la responsabilité de la France de préserver le rapprochement des cultures. Parallèlement, de Villepin exige que la France aille « prendre ses responsabilités et affirmer ce rôle incontournable des Nations Unies » qui décrit le rôle de la France en tant que gardien idéologique de la conscience de la communauté internationale (« Entretien du ministre des affaires étrangères »). Une analyse discursive initiale suggérait que la phrase « prendre toutes ses responsabilités » indique l'intention de la France d'utiliser la force en cas d'échec de la voie pacifique. En revanche, la notion de responsabilité de la part de la France ne s'aligne qu'avec le processus diplomatique. De Villepin déclare que « la lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix » (« Discours prononcé à l'ONU »). Cette déclaration renforce l'image de la France en tant que champion moral qui succombe à ses obligations vis-à-vis du temple diplomatique des Nations Unies. En outre, l'esprit de responsabilité de la France correspond à l'opposition binaire entre la voie pacifique et la voie unilatérale de la guerre. Le langage de proposition et de prudence se manifeste dans l'articulation de la responsabilité française.

« C'est une chose de dire, au terme d'une échéance, le Conseil de sécurité se réunira, examinera la situation et prendra, au terme d'un examen très complet des choses, ses responsabilités, c'est autre chose que de dire qu'à la date du 17 mars, nous rentrerons dans la logique d'une intervention militaire » (de Villepin « Entretien avec le ministre des affaires étrangères »).

Cette structure parallèle crée une division entre la responsabilité envers le processus diplomatique et l'examen des options multiples et le recours automatique à la guerre. La déclaration de de Villepin détache la notion d'une intervention militaire de la prise de

responsabilité française. Il est crucial d'examiner la manière dont la France énonce la prise de ses responsabilités puisque sa conception de son rôle sur la scène internationale dicte ses actions diplomatiques. La responsabilité de la France de maintenir la primauté des Nations Unies et de préserver la voie pacifique marque la formation discursive de la politique étrangère française qui souligne le discours de la crise irakienne.

« La France est décidée à assumer son rôle, son rôle devant l'Histoire » : le discours de l'opération militaire en Libye

Avant d'examiner le discours qui entoure l'opération militaire en Libye en 2011, il est impératif que j'évoque le contexte historique de la France et de sa relation avec le Maghreb et le Moyen-Orient. Depuis l'ère de de Gaulle, le Moyen-Orient occupe une grande importance pour la notion de la grandeur française. *La politique arabe* de de Gaulle s'est mise à assurer un rôle spécial de la France dans le monde arabe à travers l'établissement de liens politiques, économiques et culturels (Müller 113, ma traduction de l'anglais). *La politique arabe* inspire une vision pour le Moyen-Orient qui consiste en un rôle fort et indépendant pour la France. (Müller 117). Cette idéologie gaulliste se manifeste dans la tendance française d'assurer la direction de la politique européenne dans le monde arabe. C'est-à-dire que la France s'attache à coordonner la vision européenne pour le Moyen-Orient, en tant que facilitateur de la politique européenne. En revanche, l'influence croissante des États-Unis dans la région motive la France à adopter une approche plus pragmatique en travaillant à travers la structure de l'Union Européenne, en même temps qu'elle cherche à se coordonner avec les États-Unis (Müller 122). Ce changement géopolitique est la raison pour laquelle la France se met à devenir le point de rencontre des axes Européen, Atlantique et Méditerranée (Simon 410). Ces transformations idéologiques de la

politique arabe française, en plus de la réintégration militaire de la France dans l'OTAN en avril 2009, préparent le terrain pour l'alliance transatlantique entre la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne dans l'opération militaire en Libye en 2011.

Le discours de l'opération en Libye, surnommée *Opération Harmattan*, prend ses racines dans les principes directeurs de la politique étrangère française. En revanche, les traces linguistiques de ces principes marquent une métamorphose de la situation géopolitique. J'examine donc la manière dont le discours prend ses origines dans les principes les plus fondamentaux de la politique étrangère française et se transforme pour arriver à une rupture discursive. Principalement, le discours de l'Opération Harmattan met en valeur le soutien régional et stratégique qui s'oppose au multilatéralisme unanime de la crise irakienne. Il est évident que le discours sur l'opération militaire dépend du contexte géopolitique pour justifier l'action de la France en tant que pays leader. La politique étrangère française s'ancre dans un pragmatisme actif, visant à rendre la diplomatie française incontournable par le biais d'un multilatéralisme orchestré (Charillon 396). Il est impératif d'examiner la manière dont l'État français construit ce multilatéralisme stratégique linguistiquement. Le discours construit un contexte géographique qui accorde un certain pouvoir et influence à la France. Dans une conférence de presse, Sarkozy affirme que, « nous sommes des voisins géographiques et nous sommes donc au premier rang, impactés et concernés » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Sarkozy évoque le positionnement géographique de la France avec l'intention de donner à son pays un statut de primauté et d'autorité. Cette notion de voisinage géographique prépare le terrain pour une emphase discursive sur le contexte régional et l'importance des alliances stratégiques. Sarkozy met en avant cette importance régionale en déclarant, « c'est l'Europe qui est en première ligne et c'est l'Europe qui doit assumer ce choix politique. Bien sûr qu'il faut en

parler avec nos amis, nos alliés Américains, naturellement ; mais nous sommes les premiers concernés » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Dans ce sens-là, le discours crée un rôle central pour l'Europe vis-à-vis de la situation politique dans un pays voisin grâce à son contexte géographique. Ce rôle est celui d'un voisin inquiet qui prend soin d'un autre à l'égard d'un choix politique difficile. D'autre part, Sarkozy fait référence à une alliance stratégique pour la France, les États-Unis, ce qui marque une différence politique en comparaison avec la crise irakienne. Le discours lie l'Europe aux États-Unis d'une façon naturelle. L'évidence dans ce cas est de s'attacher aux États-Unis, ce qui crée une distinction par rapport à l'unanimité diplomatique demandée dans la crise irakienne.

Ce système d'alliance spécifique contribue à un rôle diminué des Nations Unies pendant l'opération militaire en Libye. Le discours de l'opération militaire en Libye donne naissance à l'existence d'autres sources de légitimité à l'égard de la politique étrangère. Ce discours est notamment marqué par une rupture avec le discours quasi-sacré au sujet des Nations Unies pendant la crise irakienne. D'une part, les Nations Unies fournissent « une claire base juridique » qui soutient l'opération (Sarkozy « Situation en Libye en Méditerranée »). D'autre part, le discours rompt avec celui de la suprématie de la communauté internationale unifiée dans le sens où un mandat du Conseil de sécurité ne représente qu'une condition parmi d'autres pour l'action. Sarkozy affirme qu'un « mandat des Nations Unies : c'est nécessaire, c'est préférable et nous le souhaitons » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Avec chaque mot prononcé, l'importance vitale du mandat diminue jusqu'à une préférence ou un souhait de la France. Sarkozy suggère qu'un mandat des Nations Unies n'est plus nécessaire pour la justification d'une opération militaire, ce qui marque une fracture avec le discours de de Villepin pendant la crise irakienne qui a promulgué l'autorité suprême d'une résolution des Nations Unies. Sarkozy met en

question, « s'il n'y a pas ce mandat et qu'il y a une demande régionale et libyenne, nous verrons à ce moment-là » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Ce langage suggestif, ambigu, détruit l'absolutisme des Nations Unies en indiquant qu'il y a une possibilité autre qu'un mandat. Plus précisément, Sarkozy met en valeur la demande régionale, ce qui a la primauté sur le mandat. Le discours de la politique étrangère française menace même la sainteté des Nations Unies en déclarant « un moment important pour la crédibilité des Nations Unies » (Juppé « Conférence de presse du ministre d'état »). Ce discours marque un renversement du rôle des Nations Unies, auparavant un temple, de sorte que sa crédibilité dépend de son intervention et de son action lorsque sa légitimité n'est plus un fait intouchable.

Cette rupture entre le discours du temple sacré des Nations Unies durant la crise irakienne et la base juridique facultative au sujet de l'opération militaire en Libye constitue une transformation de la notion de ce qui est naturel et essentiel dans la politique étrangère française. Il est crucial d'évoquer le nouveau système d'alliance duquel la France dépend pendant l'opération militaire en Libye puisque ce système devient de plus en plus important pour justifier l'action militaire. Sarkozy met en avant le rôle vital des alliances régionales en valorisant, « le soutien des partenaires, nous visons naturellement la Ligue arabe » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Cet appui de la Ligue arabe, une alliance clé dans la région met en question la distinction de ce qui est naturel pour la France. Cette notion de nature se réfère au contexte géopolitique, ce qui a la primauté. Le discours met en valeur la vision du monde français qui passe avant toute autre considération, celle d'un lien naturel entre l'Europe et le monde arabe. Il devient donc naturel de s'attacher à la Ligue arabe, qui devient une source de légitimité de toute action dans la région. Alain Juppé renforce la position de la France, « il est absolument essentiel et nous l'avons dit depuis le départ, c'était notre position constante que les pays arabes soient

engagés » (« Conférence de presse du ministre d'état »). Juppé évoque une notion de ce qui est essentiel, de constance qui accorde un sens primordial à l'alliance entre les pays arabes et la France. C'est-à-dire que l'alliance régionale remplace l'unanimité de la communauté internationale en tant que base de justification pour l'action militaire. Plus précisément, le discours de l'Opération Harmattan forme un lien essentiel entre le monde arabe et la France qui donne une certaine autorité géopolitique à la France. Cette autorité représente une sphère d'influence qui fournit un discours géopolitique de fracture et division stratégique plutôt qu'un discours d'unanimité internationale.

Avant d'examiner un aspect central du discours de l'Opération Harmattan, il est crucial de revenir à un principe directeur de la politique étrangère française et un élément intégral de la grandeur française. Je fais référence à la croyance dans l'universalité des valeurs de la Révolution française, c'est-à-dire la liberté, l'égalité et la fraternité. Cette universalité justifie en grande partie la motivation humanitaire de l'Opération Harmattan. Un aspect central du discours de l'opération militaire est l'emphase sur la lutte du peuple libyen qui exprime ses droits fondamentaux à la démocratie, à la liberté et à la justice. En revanche, la manière dont le discours français évoque ces valeurs met en avant une certaine hiérarchie des droits fondamentaux qui met la France dans une position de pouvoir en tant que source authentique de ces valeurs. Sarkozy fait allusion à ce statut d'une civilisation plus élevée en affirmant, « les valeurs qui sont mises en avant aujourd'hui par les peuples arabes sont des valeurs que les nations européennes ont fait leurs » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Il suggère que les peuples arabes se battent pour un système de valeurs qui appartient déjà à l'Europe. La lutte arabe pour ces valeurs met la France dans une position d'influence qui a le droit d'aider ces peuples à progresser. Sarkozy évoque cette responsabilité française vis-à-vis des peuples arabes

en constatant que, « les peuples arabes ont décidé de se battre pour leur liberté et pour leur démocratie. Notre devoir, c'est de répondre à cette aspiration » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Ce discours est particulièrement fascinant grâce à la dynamique de puissance qu'il met en valeur. Sarkozy implique une position de pouvoir pour la France, qui a le devoir moral de répondre, d'aider la lutte libyenne pour des valeurs universelles. En revanche, ce même discours met le peuple libyen dans une position de demander à la France le droit d'aspirer aux valeurs françaises de liberté et de démocratie.

La France justifie donc ses actions dans une opération militaire par son rôle en tant que gardien et promoteur des Droits de l'Homme. Ce mélange d'un discours de l'action et d'un discours humanitaire marque une rupture avec le discours de prudence et d'unanimité diplomatique de la crise irakienne. La France emploie ces valeurs universelles pour motiver son action militaire, ce qui contraste avec la justification de la voie pacifique par la croyance fondamentale dans la capacité des Nations Unies. Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, met en valeur cette action justifiée, « La France a agi au nom de ses principes - les principes universels des droits de l'Homme et de la démocratie - et au nom de la solidarité avec tous les peuples qui se battent pour la liberté » (« Discours devant le Congrès général nation libyen »). Ce discours marque une transformation vers la singularité de l'action française, ce qui rompt avec la notion de l'unanimité du discours irakien. La France se distingue en tant qu'acteur individuel qui agit non pas au nom de la communauté internationale, mais au nom de ses propres principes. L'exigence de l'universalité de ces valeurs françaises élève le statut global de la France en tant que promoteur des Droits de l'homme et acteur humanitaire. En outre, ce discours marque une rupture avec l'unanimité complète de la communauté internationale vers une solidarité stratégique de la part de la France. C'est-à-dire que la France s'aligne avec le peuple

libyen d'une façon morale et idéologique et met en avant cette solidarité en justifiant son action militaire.

En rappelant le discours de la crise irakienne, je remets l'accent sur le langage indirect et prudent qui a fortement marqué ce discours. Il est impératif d'évoquer le langage direct et urgent qui se manifeste partout dans le discours de l'Opération Harmattan. Cette distinction linguistique représente une partie cruciale du changement de formation discursive. Le discours libyen ressemble à celui de la crise irakienne dans la création d'une dichotomie linguistique entre deux voies. Ce qu'il faut mettre en valeur est le fait que la France s'identifie avec une voie qui s'oppose fondamentalement à son discours de la crise irakienne. Fillon crée cette binarité cruciale en affirmant, « face au bombardement de populations civiles désarmées, il y a ceux qui veulent faire quelque chose et il y a ceux qui assistent aux massacres sans réagir » (« Prolongation de l'intervention »). Ce discours fait une distinction simple entre l'acteur et la spectatrice qui glorifie ceux qui prennent la voie de l'action militaire et diabolise ceux qui restent à côté. Fillon simplifie beaucoup plus cette distinction dichotomique en constatant : « je préfère le risque de l'action plutôt que la certitude de la défaite morale » (« Prolongation de l'intervention »). Cette phrase marque un renversement linguistique complet vis-à-vis du discours de la crise irakienne, ce qui renforçait la certitude de lourdes conséquences du recours à la force. Le discours de l'Opération Harmattan se distingue profondément de la voie pacifique qui a été valorisée par le discours irakien. Sarkozy met le point final sur cette dichotomie en affirmant, « la communauté internationale n'est pas condamnée qu'à des discours, elle est condamnée à l'action et, s'il faut, les armes à la main au service de la démocratie » (« Réunion sur la Libye »). Sarkozy présente une obligation simple de la communauté internationale : l'action. Cette condamnation rompt entièrement avec la voie diplomatique et prudente. La

structure parallèle de sa phrase s'oppose au discours et à l'action dans une dichotomie du bien et du mal, ce qui glorifie la voie de l'action. Ce langage direct et simple met en avant non pas la possibilité de l'action militaire de la part de la France, mais la certitude. L'utilisation des indices temporels fait partie de cette urgence linguistique qui renforce l'action militaire. Alain Juppé déclare aux Nations Unies, « chaque jour, chaque heure qui passe, alourdit le poids de la responsabilité qui pèse sur nos épaules » (« Intervention du ministre d'état »). Ces indices temporels du court terme engendrent un sens d'urgence qui motive l'action militaire. Par ailleurs, la notion du poids lourd qui pèse sur le sens moral donne naissance à un sentiment physique qui exige une action imminente.

Pour revenir au champ discursif où la signification de la phrase « prendre ses responsabilités » se négocie, la manière dont la France énonce ses responsabilités face à la communauté internationale et les événements en Libye marque une transformation de formation discursive. Le discours de la responsabilité prend une forme distincte pendant l'opération militaire en Libye dans le sens où il exige l'urgence, l'action et l'intervention justifiée. Le discours glorifie directement l'intervention militaire en accordant ce rôle à la responsabilité de la communauté internationale et « la responsabilité de chaque État à protéger sa population et de la communauté internationale à intervenir lorsque les États manquent à leur devoir » (« Intervention du représentant permanent de la France à l'ONU »). Ce discours crée une opposition entre un État qui a négligé sa responsabilité et la communauté internationale qui se présente prête à agir et remplir ses propres responsabilités militairement. La France prend le rôle de porte-parole pour l'Europe en assumant une responsabilité envers l'engagement des forces. Sarkozy soutient tout simplement, « l'Europe assume et prend ses responsabilités » (« Situation en Libye en Méditerranée »). Ce langage simple et l'utilisation du temps présent implique une

certitude d'action et une simplicité du choix d'agir. En revanche, la France se distingue vis-à-vis de ses responsabilités notamment envers les Nations Unies. Dans une lettre destinée au Conseil de sécurité, Sarkozy déclare que, « La France appelle solennellement tous les membres du Conseil de sécurité à prendre pleinement leurs responsabilités et à soutenir cette initiative » (« Lettre du Président de la république »). L'isolation de la France par rapport aux autres membres du Conseil de sécurité la met dans une position d'action indépendante et dans un rôle plus éminent. La France assume la responsabilité d'appeler les Nations Unies à l'action et prend le rôle du pays leader qui initie une intervention humanitaire et morale. Sarkozy explique ce rôle de la France en affirmant, « ces peuples arabes ont besoin de notre aide et de notre soutien. C'est notre devoir » (« Sommet de Paris pour le soutien au peuple libyen »). Il renforce donc que la France a un devoir d'agir au nom du peuple libyen et d'apporter un soutien crucial. Ce discours de la responsabilité marque un nouveau rôle pour la France sur la scène internationale, celui d'un pays qui appelle les autres à agir et qui intervient pour soutenir le droit universel aux valeurs de la Révolution française. Sarkozy utilise cette métamorphose de la France en évoquant, « la France est décidée à assumer son rôle, son rôle devant l'Histoire » (« Sommet de Paris pour le soutien au peuple libyen »). Ce point final du discours de l'Opération Harmattan implique directement une image de grandeur et une importance monumentale et historique de la politique étrangère française.

« La deuxième indépendance » : Le discours de l'intervention militaire au Mali

L'aspect central de ce projet reste de déterminer la manière dont le discours de la politique étrangère française représente une transformation de formation discursive. La rupture discursive entre la crise irakienne de 2003 et l'opération Harmattan en Libye de 2011 marque

une transformation captivante de la politique étrangère française. Il est impératif de continuer cette analyse du discours pour déterminer l'étendue de cette rupture discursive et d'examiner la possibilité de la création d'une nouvelle formation discursive. Ce projet se tourne donc vers une troisième étude de cas, celle de l'intervention militaire au Mali de 2013, surnommée Opération Serval. L'Opération Serval, déclenchée en janvier 2013, marque une réponse de la part de la France aux mouvements militaires des groupes djihadistes dans le nord du Mali et à leur approche rapide vers la capitale de Bamako. La décision d'intervenir a pour conséquence non seulement une résolution des Nations Unies, mais un appel à l'aide directe du Président du Mali, Dioncounda Traoré. Cette intervention militaire met donc en jeu l'histoire coloniale de la France et du Mali et la manière dont le passé colonial de la France influence sa politique étrangère contemporaine.

Après avoir évoqué le rôle de la politique arabe dans l'histoire de la politique étrangère française, il est évident qu'une zone d'intérêt spécifique peut jouer un rôle très important dans la politique étrangère d'un pays. Le Maghreb ne représente qu'une partie de la sphère d'influence exercée par la France sur le continent africain. Pour revenir au thème de la grandeur française, l'histoire coloniale de la France, notamment sur le continent africain, se lie inextricablement à l'identité française sur la scène géopolitique. C'est-à-dire que même après la période de la décolonisation, la France continue à occuper un rôle central dans les affaires africaines, notamment de ses anciennes colonies. En effet, le maintien d'une sphère d'influence en Afrique se présente intégralement dans la politique étrangère française. Le « pré-carré » français en Afrique, par exemple, est crucial pour la grandeur française et la vision de la France en tant que puissance mondiale (Chafer 7). Mitterrand rend cette importance explicite en déclarant, « la France ne serait plus tout-à-fait elle-même aux yeux du monde si elle renonçait à être présente en

Afrique » (« Somment franco-africain »). Les actions prises par les hommes politiques français dans la période de la décolonisation ont engendré un rapport personnel, compliqué et entrelacé entre la France et les pays d'Afrique subsaharienne, un rapport surnommé « Françafrique. » Ce couple de la Françafrique se présente principalement dans les accords de défense et le système d'aide au développement qui a forgé un lien direct entre la France et l'Afrique et a solidifié l'image de la France comme pouvoir mondial. Ces accords aux multiples facettes comprennent les accords économiques, culturels, d'assistance militaire techniques et de défense, ces derniers déclarant que la France interviendra avec la force militaire à la requête des autorités locales. En effet, ces accords ont forgé un rapport entre la France et l'Afrique dans tous les sens possibles, ce qui a augmenté l'influence de la France dans la région même si ces pays n'étaient plus des colonies françaises officielles. Un tenant crucial de la Françafrique se manifeste dans les relations très amicales, presque familiales entre les leaders français et africains, ce qui mettait en question l'étendue de la puissance française en Afrique.

Cette présence française en Afrique continue même sur la scène géopolitique contemporaine et il est incontestable que ce rapport entre l'Afrique et la France joue un rôle intégral de la politique étrangère française. Des bases militaires permanentes existent toujours dans plusieurs pays africains avec l'intention de défendre les alliés de la France et les communautés françaises. La présence de ces bases militaires représente l'engagement de la France à intervenir en cas d'instabilité domestique, de crise, ou de conflit entre les États ou d'agression externe (Charbonneau 65). Il est vrai que l'influence de la France s'est transformée par rapport au système de pouvoir de la période de la Françafrique. En revanche, le passé colonial détermine sans doute la politique étrangère contemporaine vis-à-vis de l'Afrique, tout comme l'objectif reste de fournir la sécurité, d'obtenir des ressources stratégiques et de

maintenir une responsabilité historique d'aider des États africains (Charbonneau 1). Sur la scène géopolitique contemporaine, le multilatéralisme et le mouvement vers l'africanisation servent à repositionner le pouvoir, l'influence et l'hégémonie de la France sur le continent africain (Charbonneau 117). Il est évident qu'il existe une tendance vers le soutien d'une Afrique plus indépendante et autonome, notamment avec la stratégie militaire RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) qui améliore la capacité des pays africains à stabiliser les conflits. En revanche, les interventions militaires françaises récentes dans les pays africains, notamment celle au Mali, mettent en question cette transformation géopolitique. Il est donc impératif d'examiner la manière dont la France négocie et justifie son intervention dans ses anciennes colonies dans un monde postcolonial qui se tourne vers une Afrique plus autonome.

Suivons l'exemple de l'Opération Harmattan, la France se distingue en tant que leader unique qui prend l'initiative d'un soutien régional stratégique. Le discours de l'Opération Serval ne se focalise pas sur une unanimité de la communauté internationale justifiée par la légitimité des Nations Unies. En revanche, la France prend la parole au nom de la communauté internationale, en déclarant explicitement qu'elle « assurera le rôle de Nation cadre » (« Sommet extraordinaire de la CEDEAO »). Le langage direct et simple utilisé par Fabius ne laisse aucun doute que la France prendra une position de primauté dans ce conflit. La France s'identifie de nouveau à la place de leader en renforçant, « nous avons pris la décision, la France, de venir en aide au Mali, » ce qui contraste avec « une certaine inertie de la communauté internationale, » condamnée par Hollande (« Discours lors de la conférence 'Ensemble pour le renouveau du Mali' »). Dans ce discours Hollande évite explicitement l'utilisation du « nous royal » en clarifiant que c'était la France qui a agi seule pour venir en aide au Mali.

Par ailleurs, le discours de l'intervention militaire au Mali construit une notion de multilatéralisme secondaire, c'est-à-dire que la France crée linguistiquement une notion de soutien de la part de la communauté internationale, l'Europe et les pays de l'Afrique de l'Ouest. En effet, la France se met dans une position de force mobilisante vis-à-vis de la communauté internationale. Fabius affirme que, « la France ne ménagera aucun effort pour mobiliser la communauté internationale » (« Sommet extraordinaire de la CEDEAO »). Il est évident que la France se singularise en tant qu'acteur principal qui réunit la communauté internationale autour d'elle. Cet aspect de mobilisation comprend les pays africains qui ont « salué » et « soutenu » l'action française, ce qui a « suscité une mobilisation sans précédent de leurs forces » (Hollande « Déclaration à l'issue du Conseil restreint de défense »; « Remarques à la presse du représentant permanent »). Le discours suggère donc que l'action française influence cet effort extraordinaire des forces africaines, ce qui renforce la position de leader de la part de la France puisque son action reste une chose qui inspire la reconnaissance. En outre, la France met en valeur le soutien de l'Europe et de la communauté internationale, tout en déclarant qu'elle agit au nom de ces deux entités. Dans un discours avec le Président du Mali, Hollande affirme que, « c'était le devoir de la France qui agissait au nom de la communauté internationale avec le soutien des pays européens dans le cadre des Nations Unies » (« Allocutions du Président de la république »). Hollande distingue que c'est le devoir de la France d'agir ainsi et que les pays européens ne représentent qu'une aide secondaire en remplissant ce devoir. Par ailleurs, il est intéressant de noter le rôle diminué des Nations Unies dans le discours de l'intervention militaire au Mali. Suivons l'exemple du discours de l'Opération Harmattan, les Nations Unies ne restent qu'un cadre pour l'action française. Hollande met un accent historique sur cette action singulière de la France, en soutenant que, « l'Histoire retiendra cette opération qui a été faite par la France au

nom de la communauté internationale et avec l'Europe en soutien » (« Point de presse du Président de la république »). Cette opération prend donc un contexte historique qui glorifie l'action prise par la France et diminue le rôle des autres États.

Le discours sur l'intervention militaire au Mali justifie cette action française de deux façons. La première forme de justification consiste en une demande d'un chef d'État pour une intervention militaire. Le rôle d'un chef d'État légitime, le Président Traoré, crée une justification et une certaine légitimité qui protège l'action française. D'autre part, l'action française se justifie en termes de l'obligation morale de la France de soutenir ses valeurs universelles. En d'autres termes, le discours malien suit le précédent du discours libyen puisqu'il met l'accent sur l'universalité des valeurs de la Révolution française et la doctrine éthique de la France. En effet, les références constantes aux valeurs françaises valorisent l'action militaire en tant que mission morale. Ce discours façonne une image de la France comme champion de la cause éthique et morale. Hollande renforce cette présence morale en déclarant, « la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie » (« Déclaration sur la situation au Mali »). Hollande suggère implicitement que cette intervention ne sera pas un cas isolé, lorsque les droits fondamentaux sont violés, la France interviendra pour soutenir ses valeurs. Cette notion de « toujours » et le langage direct du futur simple indique que ce discours représente une croyance stable, presque doctrinale de la part de la France. Par ailleurs, le discours français décrit l'intervention en tant qu'acte de « défendre des valeurs, des principes et un peuple ami et pour lutter contre le fanatisme, la barbarie et le terrorisme » (« Conférence de presse du Président de la république à Bamako »). Cette notion de défense contredit l'image d'une force intervenante agressive, ce qui sépare la France d'une position de culpabilité ou de

responsabilité. L'acte de défendre des valeurs et principes met la France dans une position de supériorité morale qui contraste explicitement avec les menaces universellement reconnues par la communauté internationale : le fanatisme, la barbarie et le terrorisme. En outre, le discours français construit de nouveau un contexte historique à ses actions pour les valoriser. Hollande soutient que « agissant ainsi, la France était à la hauteur de son histoire, de la République, des droits de l'Homme et donc de la démocratie » (« Allocutions du Président de la République »). La France se met dans une position de suprématie et crée une notion de hauteur qui renforce l'universalisme de ses valeurs et son honneur exclusif de les défendre.

Ce rôle de défenseur des valeurs universelles finit par créer des images opposées de la France bienveillante, porteuse de la sécurité et le Mali, faible, en position de demandeur exprimant sa gratitude. Cette binarité revient vers un sens du rapport colonial entre le Mali et la France, en ce qui concerne la notion d'indépendance et la souveraineté de l'action. Hollande implique ce système de pouvoir inégal en déclarant, « votre pays va connaître une nouvelle indépendance qui ne sera plus, cette fois, la victoire sur le système colonial mais la victoire sur le terrorisme, l'intolérance et le fanatisme. Voilà votre indépendance » (« Allocutions du Président de la République »). Il est clair qu'Hollande fait référence au système colonial et au passé partagé par la France et le Mali. Je m'intéresse notamment à la phrase « voilà votre indépendance, » ce qui crée l'impression que la France, ou Hollande lui-même redonne au Mali son indépendance. Même si le Mali a déjà gagné son indépendance vis-à-vis du système colonial, Hollande suggère que le Mali a toujours besoin de l'aide bienveillante de la France pour sécuriser cette indépendance. Laurent Fabius rend ce message clair en répétant la phrase, « Il y a eu la première indépendance du Mali, il y a pas mal d'années, et la deuxième indépendance, la renaissance qui est intervenue lorsque un jour difficile de janvier la France appelée par le Mali, a décidé de venir

l'aider » (« Conférence de presse du ministre des affaires étrangères »). Fabius nomme explicitement une deuxième indépendance du Mali qui est arrivée grâce à la décision difficile et brave de la part de la France d'intervenir. Ces images opposées de la France puissante et du Mali reconnaissant créent une dichotomie linguistique qui renforce l'action singulière de la France et sa détermination d'intervenir pour protéger ses intérêts sur la scène géopolitique.

En réfléchissant sur le passé colonial de la France et du Mali, il est impératif d'évoquer les tons de la Françafrique qui se manifestent dans le discours français. Il est très intéressant d'examiner la manière dont la France se lie au gouvernement et au peuple malien. Tout d'abord, il est crucial de mettre en valeur la répétition de la phrase « pays ami » en référence au Mali partout dans le discours français. Cet élément du discours implique directement une relation d'amitié entre les deux pays qui sert à renforcer la justification bienveillante de l'action française et crée l'image d'un ami conseillé qui s'occupe des crises de l'autre. La France soutient constamment sa solidarité avec le peuple malien, affirmant qu'elle reste « aux côtés du Mali » et a fait « un contrat d'amitié, de solidarité autour de l'idée de développement » (« Discours lors de la conférence 'Ensemble pour le renouveau du Mali' »). Cette notion de solidarité avec le peuple malien revient à cette idée de la France en tant qu'ami investi dans le succès et le bien-être de l'autre, une image qui fait écho au rapport amical et aux accords bilatéraux de la Françafrique. Il est clair que la France se distingue en tant qu'acteur principal dans l'intervention au Mali. En revanche, le discours français met en avant le rôle du Mali aux côtés de la France pour renforcer cette amitié. On décrit, « l'action conjointe des forces maliennes et françaises, » ce qui indique une connotation familiale, de très proche (« Remarques du représentant permanent de la France »). L'utilisation du mot « conjointe » ne décrit pas seulement une action militaire collaborée, mais presque une décision pesée entre deux membres de la même famille. En outre,

le discours français incorpore ces éléments familiaux en faisant référence aux valeurs de la Révolution française. Hollande réaffirme que, « nous nous battons en fraternité, Maliens, Français, Africains » (« Allocutions du Président de la république »). Ce choix de mots implique un lien familial et simultanément met en avant la valeur française de la fraternité qui se présente comme universelle surtout sur le continent africain. Ce langage d'une relation familiale correspond directement à un accent nuancé de la Françafrique qui influence sans doute les décisions de l'État français. Par ailleurs, la solidarité entre la France et le Mali se manifeste symboliquement dans le discours. En soutenant « l'amitié très, très profonde » entre la France et le Mali, Fabius peint l'image des « drapeaux français et maliens qui ne sont pas simplement côte à côte, mais qui sont cousus » (« Conférence de presse du ministre des affaires étrangères »). Cette phrase crée une image forte qui implique que la France et le Mali ne sont pas que des amis, mais deux entités presque inséparables. Il est très important d'évoquer ce langage familial et amical puisqu'il correspond directement à la sphère d'influence occupée par la France sur le continent africain et la nature cruciale du passé colonial sur la scène géopolitique contemporaine, aux yeux de la France.

Il existe certains éléments linguistiques qui lient le discours de l'intervention militaire au Mali à celui de l'Opération Harmattan en Libye. Ces deux discours sont incontestablement marqués par un langage direct et actif qui singularise la France en tant qu'acteur principal. En outre, ces discours construisent une notion du multilatéralisme secondaire avec la communauté internationale et les alliés stratégiques en soutien. En revanche, pour déterminer un changement de formation discursive il faut revenir au champ discursif principal de ce projet : la phrase récurrente « prendre ses responsabilités. » La notion de la responsabilité française et l'acte de prendre ou assumer ses responsabilités jouent un rôle fortement important dans le discours de

l'intervention militaire au Mali ainsi que dans le discours libyen et celui de la crise irakienne. Premièrement, le discours français conçoit la responsabilité française en termes de légalité internationale et d'obligation morale d'intervenir. Fabius constate simplement, « en intervenant, la France assume ses responsabilités et remplit ses obligations dans le respect de la légalité internationale » (« Sommet extraordinaire de la CEDEAO »). Dans ce cas, la France prend la responsabilité de soutenir la loi internationale et d'intervenir lorsqu'il y a une transgression des droits universels. En définissant sa responsabilité en termes de légalité internationale, la France justifie son intervention dans un contexte concret et objectif : la légalité vis-à-vis d'un crime. Cette notion d'une obligation et d'un devoir apparaît souvent dans le discours français. Fabius affirme encore une fois, « la France a fait son devoir vis-à-vis de la communauté internationale, de l'Afrique, » en parlant de l'intervention française (« Sommet extraordinaire de la CEDEAO »). Ce sens du devoir implique une certaine confiance en soi et une notion de la responsabilité géopolitique qui met la France dans une position de venir en aide aux pays qu'elle détermine comme étant « menacés. » Par ailleurs, le discours fait référence à l'esprit de responsabilité qui appartient à la France. En affirmant la détermination de la France d'informer ses partenaires sur l'opération militaire au Mali, le représentant permanent de la France auprès des Nations Unies solidifie « l'esprit de transparence et de responsabilité qui est la nôtre » (« Remarques du représentant permanent de la France »). Cet esprit de responsabilité sert à affirmer le rôle principal de la France dans ce conflit, en lui accordant la mission d'informer. C'est donc la responsabilité de la France de prendre l'initiative dans l'opération militaire et de tenir le reste de la communauté internationale au courant de ses actions.

Il est intéressant de noter que la France projette sa propre notion de responsabilité aux autres pays africains et à la MISMA qui ont fourni du soutien pour la France. En appelant ces

alliés à assumer leurs responsabilités, la France indique subtilement sa propre notion de responsabilité vis-à-vis de cette intervention. Hollande implique ces alliés en déclarant, « tous les pays de l’Afrique de l’ouest doivent maintenant aussi, à travers la MISMA, prendre leurs responsabilités en fraternité avec les Maliens » (« Conférence de presse du Président de la république à Bamako »). Le mot « aussi » semble être un ajout subtil sans importance, mais en fait il indique que la responsabilité principale de la France était de créer un exemple que les pays africains doivent suivre. En outre, ce discours indique que la France a déjà pris ses responsabilités en fraternité avec les Maliens en intervenant. L’acte de déterminer la responsabilité des pays africains décrit la manière dont la France perçoit ses propres responsabilités. Par ailleurs, en projetant ses responsabilités sur les alliés, il semble que la France cherche à diminuer son rôle dans les événements qui suivent l’opération militaire.

« Les responsabilités à venir »

Après avoir évoqué en détail les trois discours relatifs à la crise irakienne de 2003, l’opération militaire en Libye de 2011 et l’intervention militaire au Mali de 2013, il est impératif que je revienne sur la théorie de Foucault qui construit le cadre théorique de ce projet. Il faut mettre en valeur le fait que les règles qui définissent les discours sur l’opération militaire en Libye et l’intervention militaire au Mali créent un cadre commun qui s’oppose directement au cadre discursif de la crise irakienne. On peut définir cette deuxième formation discursive par les régularités ou les thèmes qui les unissent. D’autre part, on peut mettre en valeur la transformation de formation discursive en indiquant les éléments de la première formation discursive qui ne font pas partie de la deuxième. L’absence de certaines phrases et de certains éléments discursifs clés indiquent la transformation de la formation discursive dans l’opération

militaire en Libye et l'intervention militaire au Mali. Un point frappant est l'absence de la préoccupation pour l'unité totale de la communauté internationale dans le discours sur l'opération militaire en Libye et celui sur l'intervention militaire au Mali. Cette absence indique une rupture avec la préoccupation de l'unanimité pour une nouvelle importance des pouvoirs régionaux. Cette rupture marque la transformation d'un multilatéralisme idéologique vers un multilatéralisme d'action orchestré autour de la mission spécifique de la France. Le multilatéralisme ne représente plus un idéal sacré, mais un outil malléable qui peut s'adapter aux besoins diplomatiques de la France.

Il est intéressant de noter que cette transformation vers une puissance d'action est accompagnée par un changement de l'opinion publique. C'est-à-dire que l'opinion publique française influence la validité d'un discours. Le déplacement de formation discursive que j'évoque dans ce projet est souligné par le soutien du peuple français à des interventions militaires pour des raisons éthiques et morales. Par ailleurs, le peuple français s'attend à qu'une décision militaire soit basée sur des critères moraux clairs (Erlanger). En outre, le public français est fier de sa capacité d'action militaire, si la cause le mérite. Ces opinions publiques sont fortement révélées dans le discours de l'opération militaire en Libye et l'intervention militaire au Mali, notamment dans l'énonciation de l'universalité des valeurs françaises. Cet accord avec l'opinion public renforce la formation discursive qui influence la crédibilité du discours, soit sur la scène publique, soit dans la sphère privée.

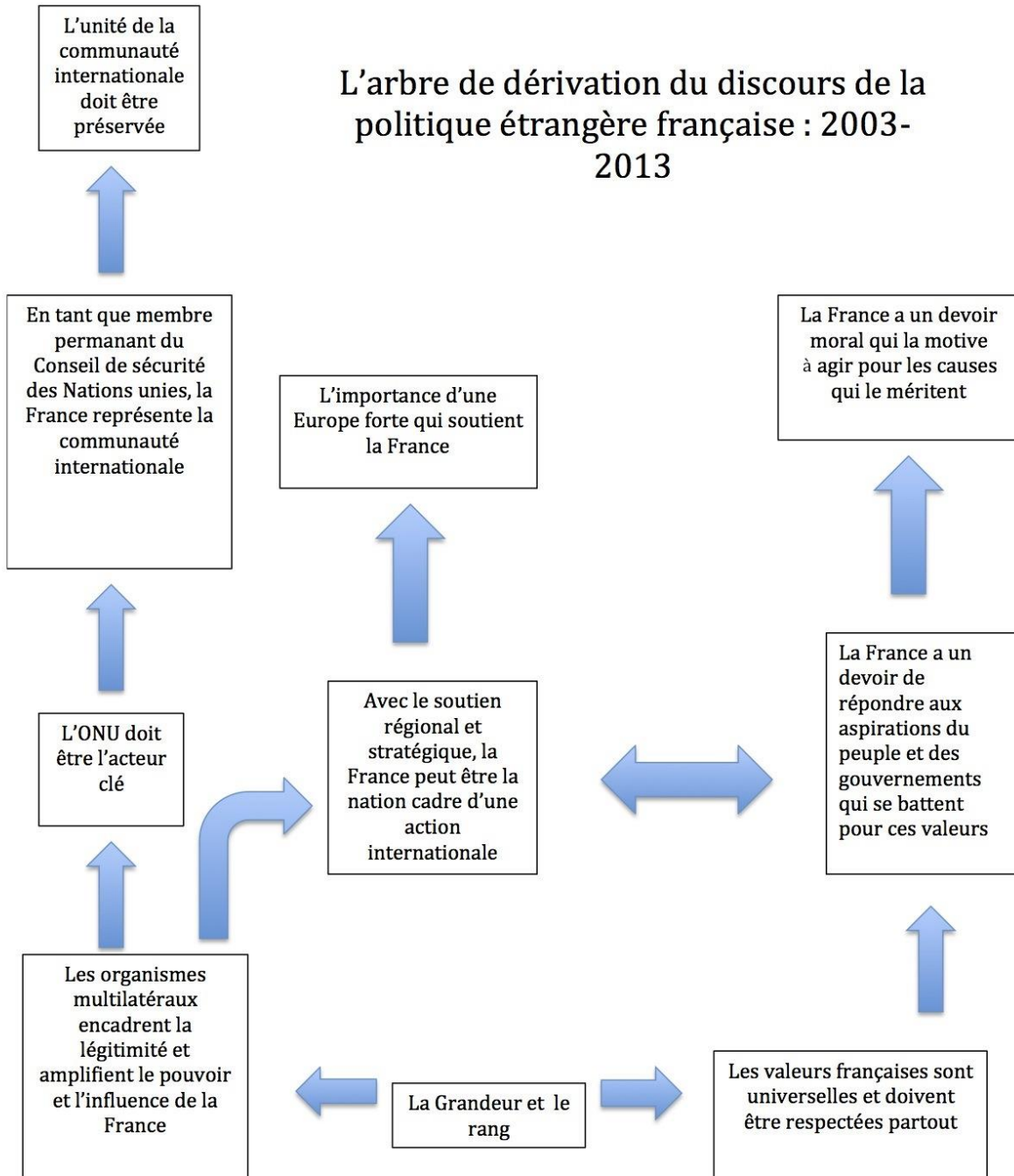
Il est possible qu'on note que ce projet se base sur une période de temps limitée et que ce fait rende la possibilité de déterminer une formation discursive plus complexe. Je réponds à ce doute en évoquant l'extension de ces éléments discursifs dans le discours contemporain de la politique étrangère française. Suite à une intervention en République centrafricaine, j'observe les

mêmes phrases, les mêmes éléments discursifs produits par le gouvernement français. Il est très intéressant d'examiner le rôle des réseaux sociaux dans la politique étrangère française. Je cite ici quelques messages sur le compte Twitter officiel du ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius au sujet de l'intervention française en République centrafricaine. Ces messages démontrent que les éléments discursifs examinés en détail dans ce projet continuent jusqu'aux situations diplomatiques actuelles. Le 21 janvier de cette année, M. Fabius a écrit « On nous avait dit que nous étions seuls. Non, nous étions les 1ers et c'est à l'honneur de la France #RCA #QAG @AssembléeNat » (Twitter.com) Il est bien évident que la notion de la grandeur française dépend toujours de sa capacité d'intervenir militairement. Il est intéressant de démontrer que les thèmes de la responsabilité et du devoir de la France dominant jusqu'au discours de ce gouvernement. Le 15 janvier de cette année, M. Fabius a publié sur Twitter, « Si la France est allée en #RCA c'est parce qu'elle a pensé que c'était son devoir international pas parce que c'était facile #QAG » Même sur un réseau social, M. Fabius articule une conception de devoir qui s'aligne presque parfaitement aux discours de l'opération militaire en Libye et à l'intervention militaire au Mali. M. Fabius rend clair que la France assume la responsabilité d'intervenir lorsqu'un pays ami se trouve en crise.

Ce discours de la responsabilité se produit au niveau de l'Élysée, dont le compte Twitter a publié le 4 décembre 2013, « la France prendra ses responsabilités : 20 milliards d'euros en 5 ans pour des projets de développement en Afrique #SommetElysee » La même phrase qui fournit le champ discursif principal de ce projet se manifeste dans le discours de nouvelles situations politiques pour la France. Cette phrase se trouve en évolution perpétuelle, alors que ce contexte indique que, pour le moment, l'esprit de responsabilité de la France s'accorde toujours avec un désir de préserver ses intérêts en Afrique et de jouer un rôle actif sur la scène géopolitique. Le

discours d'un État se trouve toujours en transformation dans un monde diplomatique précaire. En examinant les contextes des discours, il est possible de déterminer les grands principes et les thèmes récurrents qui influencent la conception du rôle d'un État sur la scène géopolitique. En écrivant ce projet, je souhaitais mettre en valeur la manière dont la même phrase peut évoluer et s'adapter à son environnement politique, tout en restant basée sur les grands principes incontestables de la grandeur et du rang de l'État français.

Appendice



Œuvres cités

- Aldrich, Robert, and John Connell. "Beyond the Hexagon: France in World Politics." *France in World Politics*. London: Routledge, 1989. 1-15. Print.
- Austin, J. L. *How to Do Things with Words*. Cambridge: Harvard UP, 1962. Print.
- Banta, B. "Analysing Discourse as a Causal Mechanism." *European Journal of International Relations*. 19.2 (2013): 379-402.
- Bowen, N. "Multilateralism, Multipolarity, and Regionalism: The French Foreign Policy Discourse." *Mediterranean Quarterly* 16.1 (2005): 94-116.
- Bratberg, Øivind. "Ideas, Tradition and Norm Entrepreneurs: Retracing Guiding Principles of Foreign Policy in Blair and Chirac's Speeches on Iraq." *Review of International Studies* 37 (2011): 327-48.
- Chafer, Tony. "Chirac and 'la Françafrique': No Longer a Family Affair." *Modern & Contemporary France* 13.1 (2005): 7-23. Print.
- Charbonneau, Bruno. *France and the New Imperialism: Security Policy in Sub-Saharan Africa*. Aldershot, England: Ashgate, 2008. Print.
- Charillon, Frédéric. "Nicolas Sarkozy à mi-parcours: Comment réformer une politique étrangère ?" *Politique étrangère* (2009): 391-402.
- Chirac, Jacques. « Déclaration sur l'Irak du Président de la République. » Paris. 18 mars 2003. Déclaration.
- de Villepin, Dominique. « Déclaration du ministre des affaires étrangères. » Paris. 17 mars 2003. Déclaration.
- de Villepin, Dominique. « Discours prononcé à L'ONU lors de la Crise irakienne. » Les Nations Unies. New York, NY. 14 février 2003. Discours.

de Villepin, Dominique. « Entretien du ministre des affaires étrangères, M. Dominique de Villepin avec des télévisions françaises. » Paris. 13 mars 2003. Entretien.

de Villepin, Dominique. « Réunion du conseil de sécurité des Nations Unies situation en Iraq. » New York, NY. 7 mars 2003. Discours.

de Villepin, Dominique. “Réunion du conseil de sécurité des Nations Unies - 19 mars 2003.” Point de presse.

Erlanger, Steven. "The French Way of War." *The New York Times* 20 Jan. 2013, SR ed.: 5. Print.

Fabius, Laurent. « Conférence de presse du ministre des affaires étrangères. » Bamako. 05 avril 2013. Conférence de presse

Fabius, Laurent. « Discours du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, devant le Congrès général national libyen. » Tripoli. 12 novembre 2012. Discours.

Fabius, Laurent. « Sommet extraordinaire de la CEDEAO. » Abidjan. 19 janvier 2013. Discours.

Fairclough, Norman. *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*. London: Routledge, 2003. Print.

Fillon, François. « Prolongation de l'intervention des forces armées françaises en Libye. » L'assemblée nationale. Paris. 12 juillet 2011.” Discours.

Flanik, William. “‘Bringing FPA Back Home’: Cognition, Constructivism, and Conceptual Metaphor.” *Foreign Policy Analysis* 7.4 (2011): 423-46.

Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris: Éditions Gallimard, 1969. Print.

Hollande, François. « Conférence de presse du président de la République à Bamako. » Bamako. 02 février 2013. Conférence de presse.

Hollande, François. “Déclaration du président de la République à l'issu du Conseil restreint de défense - 12 janvier 2013.”

Hollande, François. « Déclaration du président de la République sur la situation au Mali. » 11 janvier 2013. Déclaration.

Hollande, François. « Discours du président de la République lors de la conférence ‘Ensemble pour le renouveau du Mali.’ » 15 mai 2013. Discours.

Hollande, François. « Point de presse du président de la République (Varsovie.) » Varsovie. 06 mars 2013. Point de presse.

Hollande, François and Traoré, Dioncounda. « Allocutions du Président de la République et de M. Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali. » Aéroport de Tombouctou. 02 février 2013” Discours.

« Intervention du représentant permanent de la France auprès des Nations Unies. » Les nations Unies. New York, NY. 26 février 2011.

Juppé, Alain. « Libye conférence de presse du ministre d’état, ministre des affaires étrangères et européennes. » New York, NY. 17 mars 2011. Conférence de presse.

Juppé, Alain. « Libye intervention du ministre d’état, ministre des affaires étrangères et européennes au conseil de sécurité des nations Unies. » New York, NY. 17 mars 2011.

Larsen, Henrik. *Foreign Policy and Discourse Analysis: France, Britain, and Europe*. London: Routledge/LSE, 1997. Print.

Mitterrand, François. « Discours au sommet franco-africain » Biarritz. 8 novembre 1994.

Müller, Patrick. "The Europeanization of France's Foreign Policy towards the Middle East Conflict - from Leadership to EU-accommodation." *European Security* 22.1 (2013): 113-28.

« Remarques à la presse du représentant permanent de la France auprès des Nations Unies. » New York, NY. 22 janvier 2013.

Sarkozy, Nicolas. « Lettre du Président de la république adressée à mmes et mm. les chefs d'état et de gouvernement des états membres du Conseil de sécurité des Nations Unies. » Paris. 16 mars 2011.

Sarkozy, Nicolas. « Réunion sur la Libye. » New York, NY. 20 septembre 2011. Discours.

Sarkozy, Nicolas. « Situation en Libye en Méditerranée Conseil européen extraordinaire. » Bruxelles. 11 mars 2011." Conférence de presse.

Sarkozy, Nicolas. « Sommet de Paris pour le soutien au peuple libyen. » Paris. 19 mars 2011. Déclaration.

Simón, Luis. "The Spider in Europe's Web? French Grand Strategy From Iraq to Libya." *Geopolitics* 18 (2013): 403-34.

Treacher, Adrian. *French Interventionism: Europe's Last Global Player?* Aldershot, England: Ashgate, 2003. Print.